



# **États financiers de la Fondation CHU Sainte-Justine**

**31 mars 2020**

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Fondation CHU Sainte-Justine

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 17 juin 2020

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

## Fondation CHU Sainte-Justine

### État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2020

		2020				2019			
Notes		Fonds pour projets multidisciplinaires		Fonds de dotation	Total	Fonds pour projets multidisciplinaires		Fonds de dotation	Total
		Fonds général	Fonds général	Fonds de dotation	Total	Fonds général	Fonds de dotation	Fonds de dotation	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>									
	Dons et contributions	11 101 876	19 374 759	1 371 218	31 847 853	14 209 476	18 273 463	1 184 808	33 667 747
	Revenus de placement	(1 383 662)	—	(730 571)	(2 114 233)	2 148 602	105 833	1 098 697	3 353 132
	Activités de services	6 653 918	—	—	6 653 918	6 529 478	—	—	6 529 478
		<b>16 372 132</b>	<b>19 374 759</b>	<b>640 647</b>	<b>36 387 538</b>	<b>22 887 556</b>	<b>18 379 296</b>	<b>2 283 505</b>	<b>43 550 357</b>
<b>Charges inhérentes aux produits</b>									
	Dons et contributions	4 156 400	47 452	—	4 203 852	4 260 632	—	—	4 260 632
	Gestion et garde des placements	60 300	—	—	60 300	82 843	—	—	82 843
	Activités de services	1 210 897	—	—	1 210 897	1 166 781	—	—	1 166 781
		<b>5 427 597</b>	<b>47 452</b>	<b>—</b>	<b>5 475 049</b>	<b>5 510 256</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>5 510 256</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>									
	Ressources humaines	2 001 112	—	—	2 001 112	1 679 287	—	—	1 679 287
	Marketing et communications	129 303	—	—	129 303	461 789	—	—	461 789
	Administration	219 516	—	—	219 516	202 895	—	—	202 895
		<b>2 349 931</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 349 931</b>	<b>2 343 971</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 343 971</b>
<b>Excédent des produits sur les charges avant les contributions au CHU Sainte-Justine</b>		<b>8 594 604</b>	<b>19 327 307</b>	<b>640 647</b>	<b>28 562 558</b>	<b>15 033 329</b>	<b>18 379 296</b>	<b>2 283 505</b>	<b>35 696 130</b>
<b>Contributions au CHU Sainte-Justine</b>									
	Recherche	649 370	13 363 539	—	14 012 909	3 613 116	10 580 482	550 595	14 744 193
	Enseignement	200 000	1 385 543	42 292	1 627 835	2 097 515	140 000	251 969	2 489 484
	Soins	53 180	2 822 149	—	2 875 329	1 693 696	4 027 444	37 483	5 758 623
	Infrastructures	5 061 848	5 137 680	—	10 199 528	4 997 275	4 690 736	—	9 688 011
		<b>5 964 398</b>	<b>22 708 911</b>	<b>42 292</b>	<b>28 715 601</b>	<b>12 401 602</b>	<b>19 438 662</b>	<b>840 047</b>	<b>32 680 311</b>
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>		<b>2 630 206</b>	<b>(3 381 604)</b>	<b>598 355</b>	<b>(153 043)</b>	<b>2 631 727</b>	<b>(1 059 366)</b>	<b>1 443 458</b>	<b>3 015 819</b>
Soldes de fonds au début		758 041	39 534 968	26 249 079	66 542 088	1 604 611	38 253 130	23 668 528	63 526 269
	Virements	(1 984 881)	4 646 770	(2 661 889)	—	(3 478 297)	2 341 204	1 137 093	—
<b>Soldes de fonds à la fin</b>		<b>1 403 366</b>	<b>40 800 134</b>	<b>24 185 545</b>	<b>66 389 045</b>	<b>758 041</b>	<b>39 534 968</b>	<b>26 249 079</b>	<b>66 542 088</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Fondation CHU Sainte-Justine

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(153 043)	3 015 819
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	86 340	78 368
Variation de la juste valeur des placements	4 174 393	(1 632 050)
	<b>4 107 690</b>	<b>1 462 137</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	66 079	(37 396)
Débiteurs	(1 242 636)	(347 893)
Frais payés d'avance	39 142	(33 035)
Créditeurs et charges à payer	133 080	(48 612)
Contributions à payer au CHU Sainte-Justine	(2 407 399)	1 806 991
Revenus des activités reportés	(77 544)	(81 683)
	<b>(3 489 278)</b>	<b>1 258 372</b>
	<b>618 412</b>	<b>2 720 509</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Cession (acquisition) nette de placements	4 727 038	(2 554 702)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(903 876)	(97 570)
	<b>3 823 162</b>	<b>(2 652 272)</b>
Augmentation nette de l'encaisse	4 441 574	68 237
Encaisse au début	425 775	357 538
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>4 867 349</b>	<b>425 775</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**1. Statuts et nature des activités**

La Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), subventionne, à des fins médicales, charitables, éducationnelles et de recherche, le CHU Sainte-Justine, ses bénéficiaires et ses œuvres affiliées. Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

**2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Adoption des modifications du chapitre 4433*

La Fondation a adopté les modifications du chapitre 4433 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* intitulé « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Conformément aux dispositions transitoires, la Fondation applique ces modifications prospectivement. Les modifications portent sur les exigences de ventilation du coût d'une immobilisation constituée d'importantes composantes distinctes et sur la prise en compte des dépréciations partielles. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au cours de la période considérée.

*Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons et les contributions autres que ceux qui doivent être affectés, les revenus des activités de services, les revenus de placement non affectés de même que les charges correspondantes et celles de fonctionnement. Ce fonds présente aussi les actifs et les charges afférents aux immobilisations. Ce fonds présente les ressources non affectées à la date de l'état de la situation financière.

ii) Fonds pour projets multidisciplinaires

*Affectations d'origine externe*

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons et les contributions reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être affectés à des fins spécifiques pour des projets.

*Affectations d'origine interne*

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration à des fins spécifiques pour des projets à moyen terme. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

iii) Fonds de dotation

*Affectations d'origine externe*

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être conservés à perpétuité, de même qu'une tranche ou l'intégralité des revenus de placement afférents lorsque spécifié par les donateurs.

*Affectations d'origine interne*

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration dont les revenus générés servent à assurer la stabilité financière de la Fondation. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Constatation des produits*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont comptabilisés dans le Fonds général selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés dans le Fonds général. Les dotations sont comptabilisées en produits du Fonds de dotation lorsqu'elles sont reçues.

### *Dons et contributions*

Les dons et les contributions sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou lorsque leur réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons et de contributions sont portées en note aux états financiers.

### *Dons reçus sous forme de fournitures*

Les dons reçus sous forme de fournitures, évalués à la juste valeur établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

### *Dons reçus sous forme de services*

Les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Revenus de placement*

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non réalisée de la juste valeur des placements.

La Fondation a signé une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007, en vertu de laquelle les intérêts générés par les placements résultant des contributions d'Opération Enfant Soleil demeurent la propriété d'Opération Enfant Soleil jusqu'à ce que les contributions soient versées au CHU Sainte-Justine. Les contributions sont versées par la Fondation au CHU Sainte-Justine lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui y sont rattachées sont satisfaites. La valeur des placements et de l'encaisse à la fin de l'exercice est de 2 766 843 \$ (3 638 030 \$ au 31 mars 2019).

### *Revenus des activités*

Les revenus des activités sont constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

### *Ventilation des charges*

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés, qui sont ventilés entre les charges inhérentes aux produits pour 3 275 295 \$ (3 176 345 \$ en 2019) et les charges de fonctionnement pour 1 541 315 \$ (1 361 291 \$ en 2019). La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué par les employés visés.

### *Contributions au CHU Sainte-Justine*

Les contributions au CHU Sainte-Justine sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.



## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des intérêts courus qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de l'exercice dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 à 10 ans
Équipements des activités	4 ans
Machines et équipements	5 ans

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles, constituées d'un logiciel d'inscription et d'un autre logiciel, sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans. L'amortissement du logiciel d'inscription débutera lors de sa mise en service.

### *Réduction de valeur d'immobilisations*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Revenus de placement

	2020				2019
	Fonds général	Fonds pour projets multi-disciplinaires	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Intérêts	415 125	—	219 185	634 310	505 071
Dividendes	933 149	—	492 701	1 425 850	1 216 011
Variation de la juste valeur	(2 731 936)	—	(1 442 457)	(4 174 393)	1 632 050
	<b>(1 383 662)</b>	<b>—</b>	<b>(730 571)</b>	<b>(2 114 233)</b>	<b>3 353 132</b>

## 4. Activités de services

	2020			2019
	Stationnement	Aire de services et autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	6 270 756	383 162	6 653 918	6 529 478
Charges	(1 125 812)	(85 085)	(1 210 897)	(1 166 781)
	<b>5 144 944</b>	<b>298 077</b>	<b>5 443 021</b>	<b>5 362 697</b>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, l'excédent des produits sur les charges des activités provenant du stationnement situé sur le chemin de la côte Sainte-Catherine a été distribué au CHU Sainte-Justine.

## 5. Placements

	2020	2019
	\$	\$
Liquidités et quasi-liquidités		
Fonds de placement du marché monétaire	7 273 225	977 995
Liquidités chez le courtier et le gardien des valeurs	42 903	181 559
Dépôts à terme, à des taux variant de 2,08 % à 2,12 % en 2020 (1,15 % à 1,60 % en 2019), échéant en octobre 2020	4 523 603	16 948 016
Obligations		
Fonds de placement	29 133 810	28 349 244
Actions de sociétés publiques		
Fonds de placement	24 505 455	27 923 613
	<b>65 478 996</b>	<b>74 380 427</b>

## 6. Immobilisations corporelles et incorporelles

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	78 492	1 308	77 184	60 806
Matériel informatique	330 067	229 570	100 497	40 508
Mobilier et matériel	559 179	9 320	549 859	1 280
Équipements des activités	149 113	144 274	4 839	25 110
Machines et équipements	28 536	16 660	11 876	17 588
Immobilisation corporelles	1 145 387	401 132	744 255	145 292
Système d'information	235 354	16 781	218 573	—
Immobilisation incorporelles	235 354	16 781	218 573	—
	1 380 741	417 913	962 828	145 292

L'amortissement de l'exercice est de 86 340 \$ (78 368 \$ en 2019) et est inclus dans les charges inhérentes aux dons et aux contributions ainsi que dans les charges de fonctionnement.

## 7. Soldes du Fonds général

	2020			2019		
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début	145 292	612 749	758 041	126 090	1 478 521	1 604 611
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges*	(86 340)*	2 716 546	2 630 206	(78 368)*	2 710 095	2 631 727
Virement	—	(1 984 881)	(1 984 881)	—	(3 478 297)	(3 478 297)
Acquisition d'immobilisations	903 876	(903 876)	—	97 570	(97 570)	—
Soldes à la fin	962 828	440 538	1 403 366	145 292	612 749	758 041

\* Ce montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

## 8. Soldes du Fonds de dotation – affectation d'origine externe

Les fonds de dotation incluent les sommes reçues des donateurs à conserver à perpétuité ainsi que les revenus de placement accumulés

	2020	2019
	\$	\$
Capital de dotation	16 800 774	18 414 486
Revenus de placements accumulés	2 002 740	2 834 593
Soldes à la fin	18 803 514	21 249 079

9. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

	2020				2019			
	Fonds général	Fonds pour projets multi-disciplinaires	Fonds de dotation	Total*	Fonds général	Fonds pour projets multi-disciplinaires	Fonds de dotation	Total*
	\$	\$	\$	\$				\$
Modifications des intentions du donateur	(102 850)	3 146 770	(3 043 920)	—	(878 297)	(258 796)	1 137 093	—
Réallocation des fonds excédentaires par le conseil d'administration	(1 882 031)	1 500 000	382 031	—	(2 600 000)	2 600 000	—	—
	<b>(1 984 881)</b>	<b>4 646 770</b>	<b>(2 661 889)</b>	<b>—</b>	<b>(3 478 297)</b>	<b>2 341 204</b>	<b>1 137 093</b>	<b>—</b>

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne du total étant donné qu'ils s'éliminent.

10. Régime de retraite

La Fondation offre un régime de retraite à cotisations déterminées au bénéfice de ses employés. Les obligations financières de la Fondation envers ce régime sont acquittées régulièrement et, au 31 mars 2020, toutes les obligations ont été comptabilisées. La charge et le montant décaissé au cours de l'exercice s'élèvent à 111 431 \$ (106 602 \$ en 2019).

11. Promesses de dons et de contributions à recevoir

	Exercices se terminant le 31 mars					Total
	2021	2022	2023	2024	2025 et suivants	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds pour projets multidisciplinaires	7 210 197	12 109 811	5 376 645	1 163 800	1 466 100	<b>27 326 553</b>
Fonds de dotation	215 000	515 000	215 000	215 000	—	<b>1 160 000</b>
	<b>7 425 197</b>	<b>12 624 811</b>	<b>5 591 645</b>	<b>1 378 800</b>	<b>1 466 100</b>	<b>28 486 553</b>

Au 31 mars 2020, un ensemble de promesses de dons futurs devant se réaliser au décès et totalisant plus de 41 000 000 \$ (37 000 000 \$ en 2019) a été porté à la connaissance de la Fondation.

## 12. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. Le risque de crédit lié aux placements en obligations est limité, puisqu'en vertu de la politique de placement, les contreparties doivent être des gouvernements, des organismes gouvernementaux ou des sociétés jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences de notation nationales.

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée aux risques du marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition des placements.

Par l'entremise de son comité de placement, la direction a élaboré une politique de placement qui précise les modalités de placement de la Fondation. Les placements doivent être choisis et détenus conformément aux critères et aux restrictions établis dans cette politique et conformément aux lois pertinentes. La politique est revue au moins une fois par année. La politique de placement comprend les lignes directrices touchant la composition de l'actif et la répartition des risques tolérés.

### *Risque de taux d'intérêt*

Les obligations détenues dans des fonds de placement portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

### *Risque de change*

La Fondation détient des placements étrangers en dollars américains dont la juste valeur totalise 15 332 588 \$ (14 132 694 \$ en 2019). Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

## 13. Opérations entre parties liées

Le CHU Sainte-Justine détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation a été créée pour lui fournir de l'aide financière.

Les transactions effectuées avec le CHU Sainte-Justine, qui est un organisme lié, de même que les éléments de passif qui y sont liés, sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception des charges de 132 115 \$ (175 699 \$ en 2019) incluses dans les charges des activités de services.

La Fondation bénéficie d'une gratuité pour l'occupation d'espaces locatifs, car l'immeuble dans lequel sont situés les bureaux de la Fondation appartient au CHU Sainte-Justine.

D'autre part, au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des frais d'honoraires, de traiteur et de gestion financière provenant d'entreprises dont certains membres du conseil d'administration sont associés ou gestionnaires. Ces transactions totalisent 97 960 \$ (86 306 \$ en 2019).

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

**14. Engagements**

La Fondation a renouvelé son engagement durant l'année envers le centre de recherche du CHU Sainte-Justine et lui versera une somme annuelle de 3 000 000 \$ sur une période de six ans, de 2019 à 2025, pour un engagement total de 18 000 000 \$.

Finalement, la Fondation s'est engagée à verser, pour la construction du Technopôle de réadaptation, un montant de 10 446 234 \$. En vertu de cet engagement, un montant cumulatif au 31 mars 2020 de 9 444 275 \$ a été versé et un solde de 1 001 959 \$ reste à payer relativement à cet engagement.

**15. Données financières correspondantes**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2020.

**MERCI**  **i**